

Pays Nevers Sud Nivernais 2015-2020

Synthèse du diagnostic et des enjeux

Axes de travail et contractualisations 2015-2020



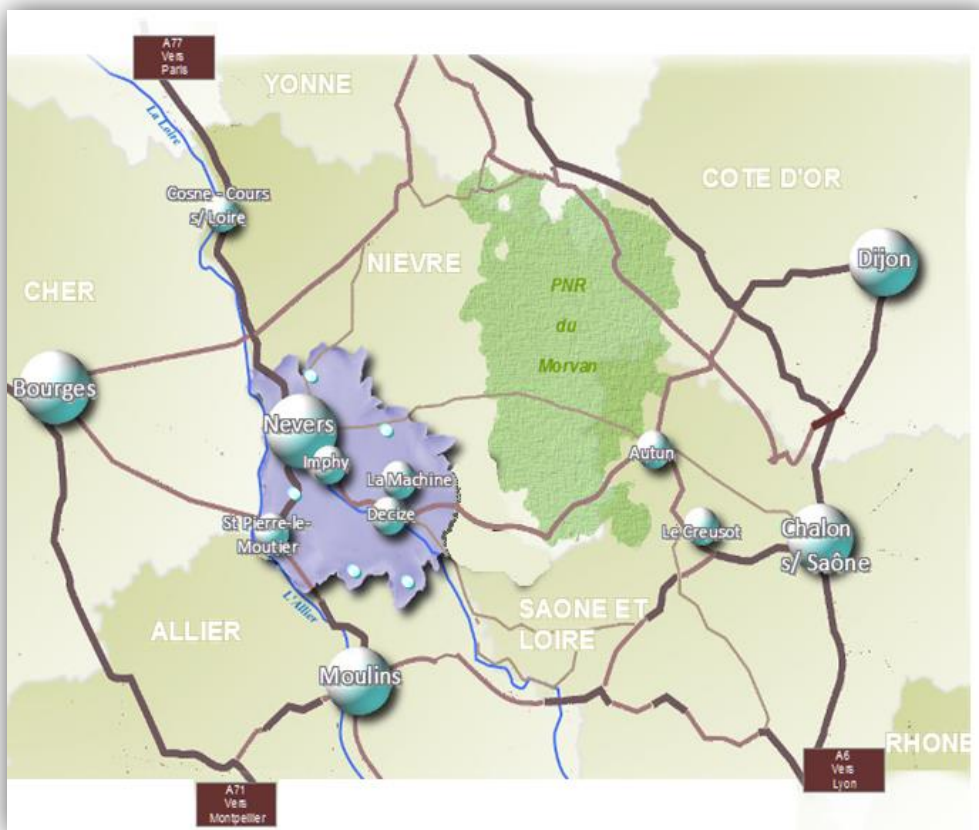
PAYS NEVERS SUD NIVERNAIS



117 117 habitants
 54% de la population nivernaise
 73 communes
 Une Communauté d'Agglomération
 PETR depuis le 15/08/2014

Porte d'entrée ouest de la Bourgogne
Franche Comté, le Pays NSN valorise un axe ligérien singulier vecteur d'image d'une bonne qualité de vie, de paysages typiques et d'une biodiversité préservée, facteurs d'attractivité.

A la fois urbain et rural, le Pays se compose principalement du **pôle de Nevers** et son agglomération (56% des habitants du pays), du **pôle de Decize** et son bassin sud nivernais.



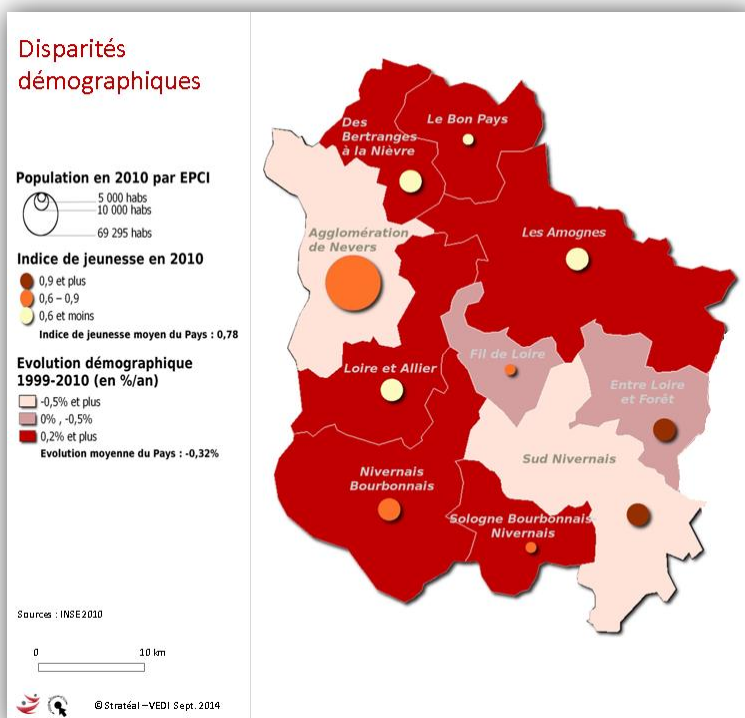
Un territoire en déficit d'attractivité résidentielle et économique pesant sur la préservation de l'emploi et des activités économiques

DEMOGRAPHIE : Un déclin démographique chronique et une population vieillissante

- Entre 1999 et 2010, baisse de la population de 4013 habitants (3.1%)
- Perte de 8500 habitants en 35 ans
- Solde naturel négatif (-0.12% par an)
- Solde migratoire négatif (-0.2%)
- Un vieillissement de la population (13.3% de plus de 75 ans)

HABITAT : Un parc de logements vieillissant, énergivore et peu attractif.

- Un parc de logements sociaux inégalement réparti et concentré sur l'Agglomération.
- Un taux de vacance élevé (10,4%) en particulier sur la ville de Nevers
- Une activité de la construction neuve limitée et un marché du logement peu attractif.



SERVICES : Une offre de services globalement satisfaisante mais avec des difficultés d'accès dans les parties les plus rurales du territoire et pour les populations en situation de difficultés sociales.

- Une offre satisfaisante en matière de petite enfance, enfance jeunesse à conforter et adapter aux nouveaux besoins des jeunes couples.
- Une offre satisfaisante en structures/services pour personnes âgées, avec des actions de prévention de la perte d'autonomie à développer pour faire face au vieillissement de la population
- Une offre de mobilité diversifiée mais dont l'accès reste difficile pour les personnes en difficultés sociales et les territoires ruraux isolés
- Une offre de services publics encore satisfaisante mais toujours facile d'accès pour les publics en difficultés.



SANTE : Des disparités sensibles en matière de santé et un risque important de désertification médicale

- Deux pôles hospitaliers rayonnent sur l'ensemble du Pays (Nevers et Decize) permettant un accès moyen aux soins d'urgence entre 10 et 15 minutes.
- Si l'offre de soins est satisfaisante dans un rayon de 30 kilomètres autour de Nevers, certaines zones peuvent être considérées comme des secteurs fragiles tels que les secteurs de Dornes et de Decize.
- Les professionnels de santé sont de moins en moins nombreux : 50 % des médecins auront cessé leur activité à horizon 2020, 80 % à horizon 2030.



SPORTS/LOISIRS/CULTURE : Une diversité de disciplines sportives et d'activités de pleine nature, une offre culturelle riche et diversifiée. Un maillage d'équipements sportifs et culturels intéressant mais des équipements vieillissants principalement portés par les grands pôles.

ECONOMIE/EMPLOI : Une économie présentielle constituant un facteur de stabilité pour l'emploi et jouant un rôle compensateur important face à une économie productive en crise

- L'économie « présentielle » représente 61,9% des établissements et 73,6% des postes salariés en 2011 à l'échelle du Pays NSN (Structure administrative, équipements et services au public, tissu commercial).
- L'économie « productive » traditionnelle marquant l'identité du territoire est représentée par les secteurs de l'automobile, la métallurgie ainsi que la chimie-plasturgie. Ces secteurs sont fortement exposés à la concurrence internationale et l'absence de centres de décision locaux et grands donneurs d'ordre constituent une menace constante pour l'emploi.
- Une offre économique foncière et immobilière ne correspondant pas toujours aux mandats des porteurs de projet



Les principaux secteurs économiques différenciant du territoire du Pays sont :

- Le parc technologique de Magny-Cours, seul espace de recherche et de production aussi développé en France autour d'un circuit de formule 1, il se construit actuellement pour être une véritable vitrine technologique.
- La filière métallurgie principalement implantée à Imphy spécialisée dans la fabrication d'alliages spéciaux autour des deux groupes industriels Arcelor-Mittal (Asperam Alloys et Ugitech) et Eramet (Aubert & Duval).
- L'agriculture et sa vitrine Charolais avec la présence du Herd Book Charolais
- Deux établissements « phare » d'enseignement supérieur : ISAT (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports) et ESAAB (Etablissement Supérieur d'Arts Appliqués de Bourgogne) au recrutement national



Un territoire offrant une grande qualité de vie et des potentiels importants de développement pour une économie durable

L'ATOUT LOIRE NATURE : *La Loire, l'Allier, la Nièvre, ses confluences, le canal latéral à la Loire, sont des axes naturels, économiques et touristiques qui traversent et impactent tout le Pays et constituent une source de retombées économiques potentielles.*

- Le site emblématique de la confluence entre la Loire et l'Allier.
- Un ensemble d'espaces naturels diversifiés offrant aux habitants un cadre de vie agréable.
- De nombreuses infrastructures fluviales présentes sur le territoire (ports, haltes, canaux) constituant des éléments porteurs d'identité et de développement économique.
- La vélo route/Euro vélo 6
- Le village portuaire de Decize
- Une offre en hébergement touristique satisfaisante en nombre mais à faire monter en gamme



VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES DANS DES PRODUITS TOURISTIQUES PLUS INTEGRES



EXPLORER ET FAIRE DES RESSOURCES NATURELLES DE NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES

- L'agriculture et les circuits courts, le bois « énergie, la méthanisation....
- L'économie numérique.....
- La filière des produits recyclables....



⇒ 4 enjeux majeurs pour le territoire du Pays Nevers Sud Nivernais

- Inverser la courbe démographique
- Redynamiser l'emploi local, la reprise et la création d'activités sur le territoire
- Répondre aux besoins des habitants du territoire en matière de cadre et qualité de vie
- Devenir un territoire attractif et connu de l'extérieur

⇒ 3 axes de travail pour les contractualisations 2015-2020

1. La mise en œuvre d'une stratégie d'accueil d'actifs et d'activités sur le territoire
2. La coordination et l'animation d'actions en matière de santé
3. La structuration et la mise en œuvre d'une démarche partenariale de promotion de la destination touristique «Loire»

1-Mettre en œuvre la stratégie d'accueil d'actifs et d'activités sur le territoire

CONTRAT LEADER

CONTRAT TERRITORIAL

Mobiliser l'offre économique pour accueillir et fixer les actifs et les activités	1 : Structurer une offre d'accueil économique qualitative	Mettre en place des outils mutualisés de formalisation et de qualification d'offres d'installation précises Répondre aux besoins des entreprises en matière de gestion des ressources humaines et de services mutualisés Développer une offre d'infrastructures et d'espaces économiques qualitatifs et adaptés aux différents besoins des entreprises et des porteurs de projet
	2 : Faire des ressources locales des leviers de développement économique	Accompagner la transmission/reprise dans le commerce, l'artisanat, le tourisme et l'agriculture Soutenir la création et le développement d'activités économiques prenant appui sur les secteurs d'activités « phares » du territoire (automobile, production industrielle, agriculture, tourisme) Améliorer la connaissance des nouveaux potentiels de développement et soutenir les démarches innovantes de création d'activités économiques à partir des ressources locales du territoire Susciter et créer de l'offre économique en encourageant l'entrepreneuriat, notamment auprès des jeunes
	3: Animer et coordonner les politiques d'accompagnement économique	Mobiliser et structurer le réseau partenarial des acteurs de l'accompagnement et de développeurs Créer un parcours intégré du porteur de projet Mener des actions partenariales de promotion et de prospection économique
Faire de la qualité de vie un atout majeur d'attractivité du Pays	4: Redynamiser les fonctions d'appui des villes et bourgs centres et faciliter les échanges urbains-ruraux	Garantir une offre attractive en matière de logement Soutenir une offre de logement adapté pour soutenir la réussite des projets professionnels Soutenir les redynamisations commerciales des bourgs centres Faciliter les liens et les échanges urbain – rural (mobilité, télétravail...)
	5 : Accompagner l'installation et l'intégration dans la vie locale	Garantir une offre de services en matière de petite enfance, enfance, jeunesse aux nouveaux arrivants et aux habitants Organiser et structurer des lieux et des modes d'informations mutualisés favorisant l'accès au service public, au logement, pour assurer le lien social et l'intégration des nouveaux arrivants Garantir une offre de soins satisfaisante et adaptée Former des Ambassadeurs du territoire et créer une émulation autour d'une offre d'accueil conviviale Garantir une offre de loisirs/sportifs/culturels et des équipements adaptés
	6: Garantir des aménités paysagères et environnementales,	6-1 Valoriser les richesses naturelles et culturelles patrimoniales, notamment la Loire 6-2 Maintenir et améliorer la qualité paysagère du territoire
Renforcer la notoriété du Pays et la promouvoir		Renforcer l'identité et la visibilité du Pays
		Animer la stratégie du GAL et coopérer

2-Coordonner et animer des actions en matière de santé

Axe 1 : Renforcer les soins de proximité

Axe 2 : Améliorer les parcours de santé

Axe 3 : Promouvoir des environnements favorables à la santé

Axe 4 : Améliorer la prise en charge des personnes hébergées dans les structures médico-sociales

CONTRAT LOCAL DE SANTE

3- Structurer et mettre en œuvre une démarche partenariale de promotion de la destination touristique «Loire»

PLAN D' ACTIONS LOIRE INTERREGIONAL

CONTRAT FLUVESTRE AVEC LA REGION BFC

Le Pays Nevers Sud Nivernais est le chef de file d'une stratégie de structuration d'une destination touristique « Loire » interrégionale de Gien à Roanne. Cette stratégie en cours de définition permettra la mise en œuvre d'un plan d'actions « Loire » à l'échelle interrégionale et de contrats fluvestres pour les Pays de Bourgogne Franche Comté.